

LETTRE OUVERTE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE AU PREMIER MINISTRE

La Nièvre, le

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Politique salariale.

Monsieur le Premier Ministre

Le 1er octobre les organisations syndicales, CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CGC, se sont adressées à Monsieur le Ministre de la fonction publique pour lui faire part de notre exigence d'ouverture immédiate de négociations salariales portant sur :

- ==> " le rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et des pensions de retraite au regard de la hausse du coût de la vie depuis le 1er janvier 2000, par une revalorisation du point d'indice de 3,6 % (valeur au 1er septembre 2003) ;
- ==> le traitement du contentieux accumulé ;
- ==> les indispensables mesures bas salaires avec le relèvement du minimum Fonction publique, véritable " sous-SMIC " ;
- ==> les dispositions touchant à l'amplitude de la grille et des carrières ;
- ==> les nécessaires prises en compte des qualifications, déblocages des carrières et amélioration des promotions ;
- ==> des mesures pour 2004 permettant le maintien et la progression du pouvoir d'achat des personnels actifs et retraités. "

Force est de constater que les réponses apportées par le Ministre de la Fonction publique au nom du Gouvernement ne tiennent pas compte de nos demandes et de nos attentes :

- refus de revaloriser les traitements pour 2003 et les années antérieures ;
- perspective d'une hausse de seulement 0,5 % du point d'indice pour 2004,

ce qui engendre une baisse sans précédent du pouvoir d'achat.

De plus, pour accompagner ces décisions que nous condamnons, le Ministre propose au nom du Gouvernement :

- une conférence de méthode sur les rémunérations ;
- un observatoire des rémunérations.

Au bout du compte, aucune réponse n'est apportée à notre demande d'ouverture immédiate d'une négociation salariale.

Ces orientations mettent en cause la place centrale du point d'indice dans l'évolution de la rémunération des agents.

Au-delà de la question salariale, nous faisons le constat de l'absence de réel dialogue social.

Nous sommes systématiquement mis devant le fait accompli et la participation des syndicats dans les organes de concertation ou groupes de travail n'a plus d'autre objet que de nous faire cautionner des décisions déjà prises unilatéralement par le gouvernement.

C'est le cas notamment de la remise en cause des 35 heures par la suppression d'un jour férié.

Nous renouvelons notre exigence de négociations salariales qui permettent d'établir les conditions d'un dialogue social digne de ce nom.

Il vous appartient désormais de prendre en compte ce qu'expriment unanimement les organisations syndicales et de manifester dans les faits la volonté d'impulser un vrai dialogue social.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations.

NOM

Prénom

service

signature

**Communiqué des organisations syndicales nivernaises de la Fonction publique,
CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CGC,**

Les sept organisations syndicales nivernaises de la Fonction publique CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC et CGC, réunies le 10 décembre pour tirer les conséquences des décisions gouvernementales en matière de salaires et devant le blocage du dialogue social dans la Fonction publique décident d'adresser au Premier Ministre la lettre ouverte ci-jointe.

Elles considèrent que la situation nécessite une réaction de haut niveau de la part des personnels.

Elles les appellent à se réunir en assemblées générales unitaires sur les lieux de travail, ou localement, pour débattre de l'action et de ses modalités sans en exclure aucune et, d'ores et déjà, à exprimer collectivement leur exigence d'être entendus.

Les organisations syndicales invitent les délégués des assemblées locales et les agents qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée départementale unitaire, du mercredi 14 janvier à 17 H, au 7ème étage de la Bourse du Travail à Nevers, pour faire un premier point des propositions d'actions émanant des Assemblées générales locales.

DEBATTEZ

TENEZ des ASSEMBLEES GENERALES

sur les lieux de travail ou localement

- ☛ **pour parler des salaires, du pouvoir d'achat, des carrières....**
- ☛ **pour réfléchir ensemble des actions à conduire**
- ☛ **pour désigner des délégués pour l'Assemblée départementale du 14 janvier.**

**Assemblée départementale unitaire,
mercredi 14 janvier à 17 H,
au 7ème étage de la Bourse du Travail à Nevers,
*pour faire un premier point des propositions
d'actions émises par les Assemblées
générales locales.***